

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 42 (1954)

**Heft:** 817

  

**Nachruf:** Dr Maurice Muret

**Autor:** Bonard, S.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Femmes dans les commissions

Pour remplacer Mme Grote-Bourgeois, démissionnaire, le Conseil d'Etat vaudois a nommé Mlle Renée Leresche, couturière à Orbe, commissaire professionnelle chargée de la surveillance des apprenties de la couture pour les districts d'Orbe, de Cossonay et de la Vallée de Joux.

## Conseil international des femmes

Du 8 au 18 juin se tiendra à Helsinki (Finlande), le troisième congrès d'après-guerre du Conseil international des femmes. Les séances auront lieu à l'Université de commerce et à la grande séance publique à l'Université d'Helsinki.

De nombreuses déléguées seront logées à la Domus academica, une maison pour les étudiants. Le comité commencera ses travaux dès le 8. A la séance d'ouverture, le 9 au soir, le Ministre de l'Éducation souhaitera la bienvenue aux déléguées dans son pays, ainsi que la présidente internationale et la présidente nationale.

Le 12, on pourra assister à une représentation en plein air de danses folkloriques, le 15 la ville offrira un thé; un grand banquet dans un restaurant en plein air aura lieu le 15. Le dimanche 13, des services religieux sont prévus pour les déléguées des diverses confessions, l'après-midi une excursion est organisée.

## Dépannage familial (Genève)

L'assemblée annuelle du Dépannage familial a eu lieu le 29 mars, à l'Union des femmes.

Les rapports permettent de constater le développement de cette action si nécessaire.

1737 demandes d'aide sont parvenues à l'Office, contre 1707 en 1952, on a pu réussir 1091 dépannages, soit 32 de plus qu'en 1952, 646 demandes n'ont pu être satisfaites.

Les demandes d'aide émanent non seulement de familles ou de personnes isolées, mais aussi de pensions, de cliniques, d'institutions pour enfants ou adolescents, d'asiles, etc.

Un petit fonds vient d'être créé qui permettra de répondre à des demandes émanant de milieux qui ne peuvent prendre à leur charge la totalité du salaire demandé.

465 personnes (dont 10 hommes) sont venues demander du travail, on a pu procurer une occupation temporaire à 221 personnes

(dont 3 hommes). Parmi les personnes inscrites, les confédérées sont les plus nombreuses, puis viennent les Genevoises, les Françaises et les ressortissantes de 33 nationalités. L'Office reçoit une moyenne de 16,5 visites par jour.

## Au Centre des premières auditions (Genève)

Le programme de cette vingt-deuxième séance fut remarquable par la valeur des œuvres présentées et la qualité des interprètes.

M. René Matthes, de Bâle, compositeur, professeur et directeur de chœurs, fit entendre ses premières œuvres pour piano: Toccata, Carillon (inspiré d'une lettre de Daudet) et Sonata divertente, interprétés avec précision et vie par Mme Hélène Zumsteg (Bâle).

De M. Paul Matthey (La Chaux-de-Fonds), ce furent trois mélodies spirituelles pour baryton et orgue, d'une inspiration profonde, et quelques pages intéressantes pour clavecin (Suite vénitienne). Pour clavecin également, Mlle Doris Rossiaud interprétait avec esprit et goût quatre pièces de Mme Rössgen-Champion (Genève-Paris), pièces aux jolis contours mélodiques et fort bien écrites pour l'instrument.

M. Al. Mæschinger (Bâle), (D'un cahier valaisan, pour piano), d'une sensibilité moins fine, est doué d'un tempérament lyrique.

Enfin cinq mélodies pour baryton et piano de M. Villa-Lobos (Brésil), toutes inspirées du folklore de son pays, pleines de charme et de couleur exotiques.

Remercions sincèrement Mmes Zumsteg, Rossiaud et M. Fred Fuller, qui contribuèrent pleinement au succès de la soirée.

C. P.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à lui trouver des abonnés.

### Ecole Lémania

LAUSANNE

Maturité, baccalauréats  
Diplômes de commerce et de langues  
Classes préparatoires  
des l'âge de 10 ans

## Dr Maurice Muret

La grande famille des suffragistes vaudoises et suisses est plongée dans le deuil par la mort du Dr Maurice Muret, survenue le 11 avril, à l'âge de 91 ans. Pendant près de cinquante ans, M. le Dr Muret a été le plus chaud défenseur des droits politiques de la femme, avec une constance, une gentillesse, un dévouement sans bornes.

Comme tous les gynécologues, le Dr Muret aimait les femmes. «Ma profession, dit-il, lorsqu'on fête à Lausanne ses 80 ans, devait m'amener à soutenir les femmes; tout ce que j'ai vu dans ma vie professionnelle devait faire de moi le champion des femmes. Ce travail féministe a été pour moi un enrichissement et m'a mis en contact avec celles qui travaillent pour le relèvement de la femme, c'est-à-dire l'élite féminine du pays, laquelle m'a appris beaucoup de choses».

Le Dr Muret, avec un dévouement et un désintéressement total, avec une ardeur jamais lassée, a combattu pour le suffrage féminin, n'épargnant ni son temps, ni sa peine, pour réfuter les vains arguments qu'on oppose aux droits de la femme, pour répandre nos idées, pour rendre la propagande plus active, plus persuasive. La lenteur du progrès féministe ne le décourageait pas; il savait que les idées justes finissent toujours par triompher et souvent, il a relevé les progrès du féminisme dans la vie quotidienne. Il s'en réjouissait.

Avec quelle bonne volonté il se mettait à la disposition des organisations d'assemblées pour y parler du suffrage, que d'articles il a écrits, que de brochures il a publiées! Il a été, de 1912 à 1947, le vice-président de notre association vaudoise (il voulait que la première place revînt à une femme) et il a été très longtemps le vice-président de la section lausannoise; bien qu'il eût donné sa démission de membre du comité, il venait encore aux séances, et nous l'y vîmes pour la dernière fois, chez Mlle Quinche, en mars 1952. Il arrivait aux séances avec des idées pleines son agenda, il faisait des suggestions, avait des projets de conférences. Ce qu'il a entrepris pour nous de démarches, ce qu'il a travaillé pour nous est inappréciable. Et son élan, son courage moral provenaient de ce

qu'il avait foi inébranlable dans le progrès humain.

Son féminisme, M. Muret l'a dépensé non seulement à lutter pour le suffrage féminin, mais à aider, à secourir, à encourager les femmes dans le malheur. Que de femmes il a reconfortées dans ses consultations de la Policlinique! C'est pour les femmes malheureuses, abandonnées, qu'il a créé en 1912, avec Mme Chavannes-Hay, le Foyer maternel, pour les mères non-mariées, d'abord à Lutry, aujourd'hui à Epalinges. Il s'est occupé d'antialcoolisme, de la lutte contre les maladies vénériennes, de la lutte contre le cancer.

Il a prononcé partout dans le pays de nombreuses conférences sur la femme éternelle mineure, sur les soi-disants arguments contre le suffrage féminin, sur la révision de la Constitution fédérale pour qu'y soit introduit le suffrage féminin. Il y a eu vingtaine d'années, il a fait campagne pour que soit reconnu la valeur du travail ménager; il a émis à ce sujet des solutions pratiques, suggérant des pourcentages. Il a publié une brochure, «Estimation de la valeur économique et rémunération éventuelle du travail de la femme dans son ménage». Ses idées exposées dans notre journal lui avaient valu deux désabonnements! Combien l'on a de peine à admettre des idées nouvelles!

Le Dr Muret était un ami de notre journal, s'était associé à ses joies, à ses difficultés; il le lisait attentivement, il y correspondait.

Tout ce travail, toute cette ardeur à défendre une cause juste n'ont pas été vains. Si le Dr Muret n'a pas vu triompher en Suisse le suffrage féminin, il a vu le féminisme se développer, la position de la femme légèrement améliorée, la considération grandir. Et il était le premier à s'en réjouir. Le courage moral de cet homme, sa patience, sa ténacité tranquille, nous demeure un exemple. Le Dr Muret a marqué de son empreinte tout le travail féministe dans le canton de Vaud. Celles qui continuent la tâche s'efforceront de se montrer dignes de lui.

S. Bonard

## Les Hôtels maternels à l'assemblée d'Aide et de conseils

«Aide et conseils aux futures mères» avait eu l'heureuse idée de faire suivre sa partie administrative d'une conférence sur les «Hôtels maternels». Elle avait fait appel pour cela à une personne tout spécialement qualifiée pour parler de ces utiles institutions. En effet, Mlle Amiot est directrice, à Paris, d'un foyer d'accueil pour enfants et mères non mariées, qui a été créé le 8 juin 1949, et abrite actuellement vingt-cinq jeunes mères et leur bébé. Les pensionnaires de l'hôtel maternel dirigé par Mlle Amiot peuvent y séjourner jusqu'à ce que l'enfant ait atteint une année. Pour être admise dans ce foyer, il suffit de présenter un certificat de travail et un certificat médical. Aucune question n'est posée à la jeune femme qui se présente à l'hôtel; on ne lui demande ni d'où elle vient, ni ce qu'elle a fait. On met à sa disposition une chambre particulière qu'elle partage avec son enfant. Durant la journée, tandis que la mère est à son travail, l'hôtel prend son enfant en charge et le confie aux soins d'une infirmière. Mais à son retour le soir, comme d'ailleurs le matin avant son départ et pendant ses jours de congé, la mère s'occupe exclusivement de son enfant. Le but primordial de ces foyers est de créer des liens toujours plus étroits entre la mère et son enfant. Ces femmes, qui souvent arrivent à l'hôtel désespérées, repliées sur elles-mêmes, après avoir vécu quelque temps dans cette atmosphère familiale et sans contrainte, reprennent goût à la vie. Sous la direction d'une personne spécialisée, elles apprennent à soigner leur bébé. Parfois l'occasion se présente pour elles de fonder, de nouveau, un foyer, et ces unions sont généralement heureuses, car la jeune femme a pris conscience de ses responsabilités.

Evidemment, tous les cas sont différents; mais ce qui est commun à toutes ces mères, c'est qu'elles quittent l'hôtel maternel attachées à leur enfant. Magnifique résultat pour les femmes de cœur qui consacrent leur temps à ces œuvres de sauvetage.

La durée du séjour à l'hôtel est variable; mais il restera un véritable foyer pour celles qui souvent n'en ont pas connu d'autre et elles auront plaisir à y revenir en visite.

En conclusion, Mlle Amiot a exprimé le désir de voir se développer la formule des hôtels maternels dont le but est de garder l'enfant à la mère et la mère à l'enfant!

Cet émuvant exposé fut suivi d'une brève causerie de Mlle Favre, major de l'Armée du Salut, qui a parlé d'une institution à

## Joséphine Butler, inspiratrice

L'époque du 75<sup>me</sup> anniversaire de «Sou Joséphine Butler» a été marquée par une sé-

rie près semblable à celle dirigée par Mlle Amiot, et qui se trouve à Serrière, près de Neuchâtel. Ancienne maison d'éducation, acquise il y a deux ans par l'Armée du Salut, La Ruhe est également un foyer d'accueil ouvert aux mères non mariées et à leur enfant. D'ailleurs, la plupart des pensionnaires sont elles-mêmes des enfants illégitimes. Lorsqu'elles en ont la possibilité, ces jeunes femmes travaillent dehors, sinon on les occupe dans la maison. Une nurse expérimentée leur apprend à soigner leur enfant. La surveillance médicale est confiée à un médecin spécialiste d'enfants. Le foyer fournit à prix réduit de la laine à tricoter. Avec du tact et de l'amour, on a vite fait de conquérir le cœur de ces jeunes mères, a déclaré Mlle Favre et elles sont très sensibles à l'affection témoignée à leur bébé.

Toute l'activité de ces foyers maternels est basée sur le travail et le bien-être de la mère et de l'enfant. On ne peut qu'admirer ces expériences si étonnantes, réalisées avec des moyens modestes, qu'on voudrait bien voir s'intensifier chez nous.

Fanny May

## Le Foyer d'Epalinges (Vaud)

Le Foyer maternel, qui reçoit et soigne les mères célibataires, a tenu, le 30 mars, dans sa nouvelle maison d'Epalinges, son assemblée générale, en présence de Mme Chavannes-Hay, membre fondateur.

La nouvelle maison et ses installations correspondent aux désirs de ceux qui y travaillent et de celles qui y viennent accoucher. Le climat, rude et sain, est un stimulant, et bien des enfants chérissés, lui doivent une meilleure santé. Le Foyer a reçu vingt pensionnaires de 16 à 38 ans, qui ont donné naissance à 14 garçons et 8 filles.

Mlle Burricod, directrice, et son aide, Mlle Reymond, veulent le meilleur d'elles-mêmes à la conduite de la maison. MM. les Drs Gaudis et Cordey, de Lausanne, le Dr Maurice Obrist, d'Epalinges, prodiguent leurs soins dévoués aux mères et aux enfants.

Mlle Burricod parla du travail dans la maison, où reviennent les anciennes pensionnaires dont plusieurs aimeraient rester au Foyer, y bénéficier de son appui moral; leur enfant serait soigné tandis qu'elles travailleraient. Le comité caresse le projet d'une annexe pour garder, sous sa protection, celles qui le désirent.

rie d'exposés sur les œuvres sociales actuelles qu'elle a inspirées.

## Initiatives diverses en Suisse et en France

Riches journées que celles qui marquèrent le 75<sup>e</sup> anniversaire du Sou J. Butler, les 2 et 3 avril, à Genève, sous la présidence de Mme Emilie Droin de Morsier. Nombreuses furent les déléguées qui vinrent de Suisse, quelques-unes de France, une d'Allemagne. Deux thèmes d'étude retiennent l'attention des participantes: le reclassement des prostituées et le problème de la jeunesse en face des périls qui la menacent.

Restons-en à la prostitution et suivons sœur Christine au long de ses pèlerinages nocturnes dans les ruelles de Stuttgart, où rodent les soldats noirs de l'armée d'occupation américaine à la recherche des filles et des plaisirs faciles. Depuis trois ans, sœur Christine part ainsi presque chaque nuit, toute seule, coiffée de son petit bonnet blanc, avec pour tout bagage son cœur et son sourire; sans argent, sans foyer où ramener ses protégées, elle part s'emporter l'amour là où grimacent ses pires caricatures... Sœur Christine est rattachée à la Mission de minuit et on lui a promis du renfort.

Sous un autre petit bonnet blanc: deux yeux magnifiques et une force indomptable: sœur Sophie Manuel. Les rues de Bâle sont son lot. Chemins secrets, action silencieuse, car pour arracher leurs proies aux vautours, il faut — dit-elle — que nous soyons cachées en Christ. Les vautours ont la vue perçante. Sœur Sophie connaît toutes leurs ruses. Mais rien n'est vain dans la foi, affirme-t-elle avec héroïsme, bien que ses déceptions soient, pour elle comme pour les autres, presque quotidiennes.

Parallèlement à ce travail essentiellement de cure d'âmes, se poursuit à Bâle une activité complémentaire sous la forme de l'atelier de travail Erika et du foyer Leonardsheim, créés et contrôlés tous deux par Mlle Elsa Bäumli. Grâce à son tact immense, Mlle Bäumli peut mener cette tâche de front avec son activité d'assistante de police. 14 à 16 femmes travaillent chaque jour à l'atelier Erika, dirigé par une salutariste. Les ouvrières touchent un salaire de 1 fr. ou 1 fr. 50 à l'heure, salaires encore insuffisants mais déjà supérieurs à ceux de beaucoup d'usines, où ils sont entre 90 ct. et 1 fr. 40 à l'heure. Très généreux, l'Etat de Bâle a déjà octroyé 11 000 fr. à l'atelier; les dons des particuliers

affluent aussi de partout.

L'on apprit qu'un homme s'est également ouvert à Zurich, il y a quelques mois, dirigé par sœur Louise Luthard.

Les expériences réalisées par Lausanne et Paris sont également de l'ordre des choses merveilleuses. De ravissants objets exposés dans les deux salles de la Madeleine donnent d'emblée une idée de la qualité du travail effectué par ces différents ateliers (layettes, articles de lingerie, costumes de rythmiques, tabliers hop-là! animaux de peluche, etc.).

L'atelier de la Fraternité de St-Martin, à Lausanne, a été créé par Mme Gaillard et son équipe de dames. En quatre ans, cet atelier a vu passer 56 ouvrières, lesquelles travaillaient 4 ou 7 h. par jour et touchent un salaire unique de 1 fr. 80 à l'heure, ici aussi nettement supérieur à celui de l'usine. Car sur le plan humain et social, l'un des éléments de base du reclassement et de la rééducation des prostituées se trouve certainement dans la possibilité offerte à ces femmes de vivre avec un salaire honnêtement gagné, mais de vivre décemment. Or, comment voulez-vous qu'elles fassent «le saut» lorsque l'usine leur propose des salaires dérisoires? L'honnêteté ne paie pas, disent-elles avec raison.

Impossible de passer sous silence et de vouloir ignorer la somme d'efforts qui leur est demandée; impossible non plus de taire la magnifique endurance de cette équipe de mères de famille qui s'astreint à une présence quotidienne de sept heures par jour à l'atelier avec tout ce que cela représente de problèmes à affronter (indépendamment de ceux de son propre foyer); laissons parler les chiffres: en quatre années, l'atelier a vendu pour 133.000 fr. de marchandises et versé pour 74.000 fr. de salaires, sans capital de départ...

Les expériences de La Bienvenue et du Paradis, à Paris, œuvres de Mlle Tzaut, mériteraient à elles seules tout un article. Elles furent réunies avec une sobriété émouvante par Mlle Kilchenmann, stagiaire chez Mlle Tzaut pendant six mois.

Notre respect et notre admiration sont sans borne devant l'œuvre accomplie par ces femmes d'élite. Quelques mots la résument: foi, intelligence créatrice, patience et charité, la vraie, celle de I Corinthiens XIII...

Elisabeth Natalur

Nous remettons à plus tard le compte-rendu de la conférence Jeunesse à la dérive par M. Uldry.